

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 D 08635
Numéro SIREN : 879 700 698
Nom ou dénomination : NOVEMBRE 32

Ce dépôt a été enregistré le 28/11/2022 sous le numéro de dépôt 154138

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
NOVEMBRE 32 de S.C. EN S.A.S.U

NOVEMBRE 32
Société civile au capital de 201.000 euros
Siège social : 13 rue Yves Toudic
75010 PARIS
879 700 698 RCS PARIS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224 -3 du code de commerce, par décision de l'actionnaire unique en date du 12 février 2020, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

La valeur des biens composant l'actif social appelle de notre part les observations suivantes :

- des titres sont détenus dans quatre structures, pour les quels nous avons pu disposer de la documentation permettant de s'assurer que la valeur comptable est inférieure à la valeur économique

Sur la base de nos travaux, nous attestons, nonobstant les observations précédentes, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 15 novembre 2022

Carine GUYETANT
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

